

2^e Rencontre de représentant.e.s de classe

École d'administration, d'hôtellerie et de tourisme

25 novembre 2025 11 h à 12 h

Via TEAMS

Compte-rendu

Présence: Abdelkrim Timlelt, Akissi Olga Kouassi, Aminata Haouade Sarr, Amadou Arama, Andy Anderson Noufeubo Fonkou, Belkacem Maouchi, Clédonardo Normil, Daniel Kabala, Gloria Djuma Ntwana, Hervé Yotcha, Islam Goudjil, Jean Abel Noel, Kabika Mutula, Krim Benameur, Lahlou Samir, Laetitia Adjoua Silue, Magali Akulayi, Majdouline Younssi, Maya Flibotte-Roy, Misiara Beme, Mohamed Yacine Semeche, Nathalie Marthe Nadine Tsangue Vouzap, Ouattara Souleymane Kouma, Paulin Akassap, Pepite Mayinga Nkenku, Sorelie Metzeu Meughui, Vincent Chihubagala Barho, Vivie Yombo, Katrine Breton, Louise Gratton, Maria Modolo et Ikram Ait Mehdi.

1. Mot de bienvenue
 - a. Katrine Breton, direction adjointe de l'EAHT, présente les membres de l'équipe :
 - i. Louise Gratton – Responsable des services administratifs du secteur
 - ii. Maria Modolo - Agente de soutien du secteur
 - iii. Ikram Ait Mehdi - Spécialiste expérience étudiante
 - b. Vous pouvez écrire à EAHT@lacitec.on.ca si vous avez une requête particulière ou venez nous voir au D3210.
2. La vie étudiante : absence de Mohamed El Mouden.
 - a. Activités à venir : [Événement de l'AÉ](#)
3. Tour de table
 - a. Explication du déroulement de la rencontre [PADLET](#).
 - i. Retrait de cours et renouvellement du permis d'études : Si un cours est repris à temps partiel, l'étudiant ne paie que les frais pour ce seul cours. S'il est repris à temps plein, il paie la totalité des frais de la session à temps plein. Pour le renouvellement du permis d'études, le Collège fournit une lettre expliquant le cheminement et le frais du cours, mais c'est à IRCC de décider d'offrir ou non une prolongation.
 - ii. Stage COOP : C'est la responsabilité de l'étudiant de trouver son placement COOP. Les conseillères sont là pour appuyer et guider la recherche, et les affichages de postes sont disponibles sur le site [d'emploi du Collège](#). Il est fortement conseillé de rencontrer sa conseillère COOP et de s'y prendre à l'avance.

- iii. Horaires de cours et plages en soirée : Les cours ont lieu du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h. À court terme, aucun changement n'est possible. À long terme, le collège prévoit plus de flexibilité dans le choix des plages horaires. Dans des cas exceptionnels, un rendez-vous avec le Registraire peut être pris pour étudier des aménagements particuliers.
- iv. Retrait de cours après la date butoir : Le retrait après la date limite est possible uniquement en cas de situation exceptionnelle, sur présentation d'un justificatif médical ou d'une preuve documentée. La note peut alors être modifiée en « R » au lieu d'un échec. Les dates officielles sont indiquées dans le calendrier scolaire.
- v. Écussons pour représentant.e.s de classe : Les écussons seront remis à la fin de la session et proviennent de l'Association étudiante, non du secteur EAHT. Le secteur confirme la présence aux rencontres ; si un écusson n'est pas reçu après quelques semaines, il est recommandé de faire un suivi direct avec l'Association.
- vi. Bruit des réfrigérateurs : Le problème du bruit dans les locaux, qui nuit à la concentration, a été noté. Il sera abordé avec l'équipe pour vérification
- vii. Activités professionnelles et mode de livraison : Les activités professionnelles varient selon les programmes. Il est conseillé de contacter le coordonnateur.trice de programme pour connaître les activités prévues. Le mode de livraison du cours doit être respecté (présentiel ou à distance). Le froid ou le coût du stationnement ne justifie pas un changement.
- viii. Assurance santé – Le site de [l'Association étudiante \(AÉ\)](#) fournit de nombreuses informations sur l'assurance santé étudiante. Pour consulter les détails, il suffit de rechercher l'information sur le site de l'AÉ. Pour toute question concernant le service d'assurance collective de l'AELCC, il est recommandé de contacter directement le centre de soutien aux participants du Plan Major au 1.877.976.2567 ou par courriel à etudiant@planmajor.ca.
- ix. Casier pour les étudiants programme de Gestion culinaire : Le coordonnateur du programme (Chef De Guille) est au courant de la situation. Les informations ont été transmises en classe par le Chef De Guille. Les casiers du Complexe sportif sont disponibles pour les étudiants, avec la possibilité de garder un cadenas la nuit sous arrangement.

x. Problèmes de température (chauffage/climatisation) : Les désagréments actuels sont dus au changement du système de climatisation et de chauffage du Collège. Les étudiants doivent demander aux professeurs de communiquer les problématiques au secteur pour que l'équipe de gestion des bâtiments puisse intervenir rapidement.

4. Dates importantes : <https://www.collegelacite.ca/calendrier-scolaire>

- a. 27 novembre : Aide financière de l'Ontario (RAFEO) : Les nouveaux arrivants qui n'étaient pas au Canada en 2024 doivent justifier leurs revenus étrangers dans les 12 mois³³.
 - Un atelier virtuel sur ce processus a été prévu pour le 27 novembre³⁴.
 - L'objectif est d'expliquer la justification afin d'éviter la conversion de bourses en prêts.
 - L'information concerne uniquement les étudiant.e.s ayant l'aide financière de l'Ontario.

5. Prochaine rencontre – Hiver 2026

6. Autres sujets :

- a. Diffusion des comptes rendus : Les comptes rendus de chaque rencontre sont transmis à l'Association étudiante, qui les met ensuite à la disposition des étudiants sur son site Internet : [Représentant de classe | Aecite](#)
- b. Liste de présences : Tous les représentant.e.s de classe qui participent à la rencontre, qu'ils soient arrivés à l'heure ou en retard, sont considérés comme présents.
- c. Durée des examens et gestion du temps : Chaque professeur est responsable de déterminer le temps accordé pour ses évaluations. Si un étudiant demeure insatisfait après avoir discuté avec le professeur, il est encouragé à communiquer avec son coordonnateur de programme, qui pourra intervenir ou faire le suivi si nécessaire.
- d. Prix de stationnement : Comme il s'agit d'une situation qui concerne tous les étudiants du Collège, il a été recommandé de transmettre cette question au représentant étudiant, Mohamed El Mouden, puisque ce dossier relève de l'Association étudiante et du Collège, et non du secteur EAHT.

7. Fin.